

ANNEXE VI

**PROCES-VERBAL DES OBSERVATIONS ET
MEMOIRE EN REPONSE**

Rochefort du Gard, le 26 octobre 2013

M. Jean-Paul CHAUDAT
Commissaire Enquêteur
1 - Impasse de Fabria
30650 ROCHEFORT DU GARD

M. Eric DAUMAS
Gérant de la SARL DAUMAS TP
198 Chemin du Coste Canet
BP 29
30127 BELLEGARDE

OBJET : Enquête Publique : Procès-verbal des observations.

PJ : Procès-Verbal.

Monsieur le Gérant,

Suite à l'enquête publique, close le 25 octobre 2013 à 12 heures, vous trouverez ci-joint le Procès-verbal des observations et mes questions personnelles sur le sujet.

Vous voudrez bien m'adresser par courriel dans les quinze jours votre mémoire en réponse, pour qu'il soit pris en compte dans mon rapport.

Avec mes salutations distinguées.

Le Commissaire Enquêteur



Jean-Paul CHAUDAT

ENQUETE PUBLIQUE SARL DAUMAS TP BELLEGARDE

(23 septembre – 25 octobre 2013)

Procès-Verbal des observations recueillies et des questions personnelles du Commissaire Enquêteur

PJ : Extrait cadastral annoté.

Je vous prie de bien vouloir apporter des éléments de réponse aux observations concernant l'accès aux parcelles 362, 363, 661 et 405 (cf PJ).

Ces 4 parcelles sont desservies par un chemin d'exploitation utilisé depuis plus de 30 ans par les propriétaires successifs. L'extension de la carrière sur la parcelle 361 à partir de la carrière existante entraîne de facto la suppression de l'accès aux parcelles concernées.

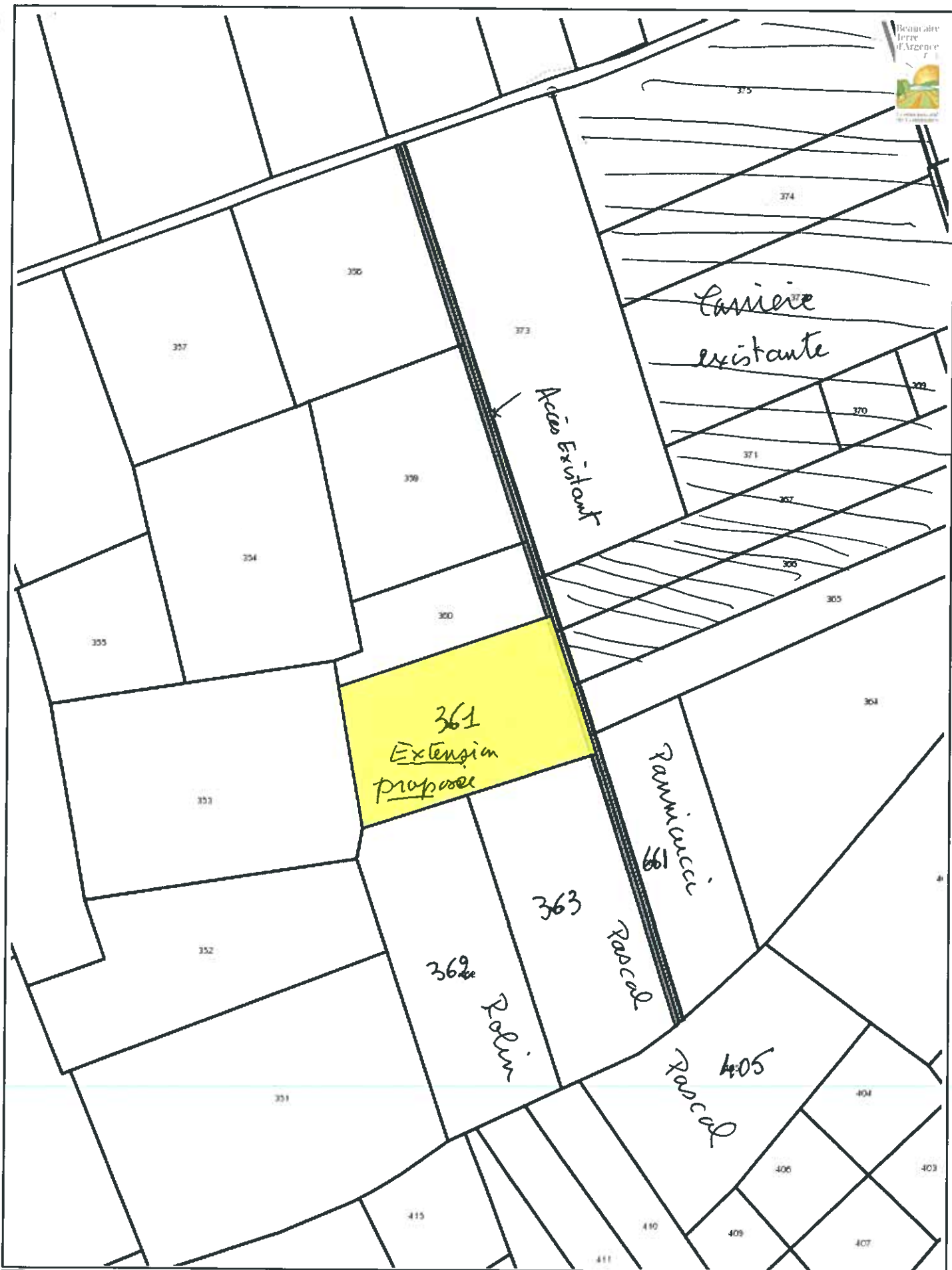
Quelle solution proposez-vous aux propriétaires de ces 4 parcelles pour qu'ils conservent un accès à leurs parcelles ?

Rochefort du Gard, le 26 octobre 2013

Le Commissaire Enquêteur



J.P. CHAUDAT



Légende

- Limites communales
- Parcelle
- Bâtiments légers
- Plans d'eau
- Lieu-dit
- Bâtiments durs
- Section

Extrait cadastral



Avertissement : toutes les informations de ce géoportail sont indicatives et n'ont aucune valeur officielle.

Bellegarde, le 28 octobre 2013

Monsieur Jean Paul CHAUDAT
Commissaire Enquêteur
1- Impasse de Fabria
30650 ROCHEFORT DU GARD

Objet : Enquête Publique SARL DAUMAS TP
A Bellegarde.

Monsieur,

En réponse à votre à votre courrier du 26 octobre courant concernant les observations relatives à l'enquête publique citée en objet.

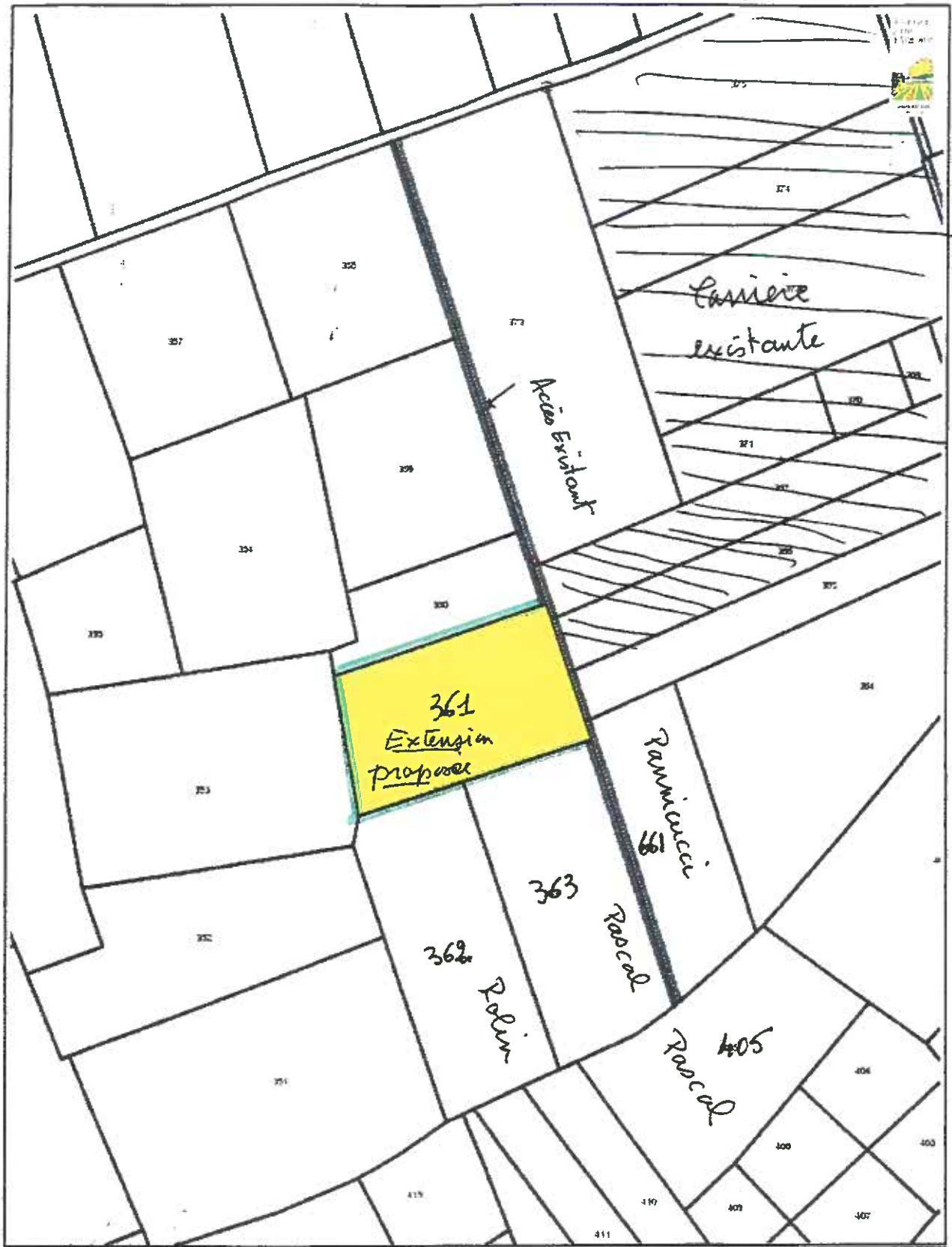
Nous vous informons que durant l'exploitation de la parcelle n° 361, nous nous engageons à créer un chemin le long de cette parcelle afin de maintenir l'accès aux parcelles n° 362, 363, 661 et 405. Cette emprise sera d'une largeur de 10 m conformément à la méthode d'exploitation prévue.

Vous trouverez ci-joint le tracé prévu pour recréer un accès à ces dites parcelles.

Nous espérons avoir répondu à votre demande, et vous prions de croire, Monsieur, en notre parfaite considération.

Mr Eric DAUMAS
Co gérant





Légende

Extrait cadastral



Futur Accès